



# MAIRIE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra au sein de l'établissement « Mairie - salle polyvalente » **le lundi 28 février 2022 à 20H30** précises.

En raison du contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, la réunion se tiendra dans la salle polyvalente, qui offre des conditions d'accueil adaptées pour respecter les mesures de distance sociale, et notamment le port du masque.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Le Maire,  
Jacques BOURDIN

L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT

- 1- Budget principal de la Commune :
  - Compte administratif et compte de gestion 2021
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2021
- 2- Budget annexe « Logements locatifs communaux » :
  - Compte administratif et compte de gestion 2021
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2021
- 3- Budget annexe « Lotissement des peupliers » :
  - Compte administratif et compte de gestion 2021
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2021
- 4- Débat sur les orientations générales du budget 2021
- 5- Gestion des activités périscolaires
  - Avenant n°9 à la convention de Délégation de service public (DSP)
  - Renouvellement de la délégation de DSP 2022-2025
- 6- Règlement de busage communal
- 7- Information sur les décisions prises par le Maire dans l'exercice de ses délégations

### Informations diverses

En Mairie, le 24 février 2022